

Attestation sur l'honneur de non-réception de colis

Chèr(e) client(e),

Vous nous avez fait part d'un problème relatif à la livraison de votre commande sur notre site www.studioSPORT.fr, www.abot.fr ou encore boutique.dji-paris.com, et nous vous présentons toutes nos excuses pour ce désagrément.

Voici en quelques étapes comment va se dérouler la prise en charge de cet incident :

- **Etape 1 :** Nous vous invitons à imprimer, compléter et signer le formulaire de la page 2.
- **Etape 2 :** Une fois le document prêt, merci de nous le transmettre

Nous vous rappelons que ce document engage votre responsabilité, puisque vous certifiez sur l'honneur ne pas avoir réceptionné votre colis, ni avoir connaissance de sa bonne livraison à un voisin, gardien, collègue, membre de ma famille ou toute personne susceptible d'avoir réceptionné celui-ci.

Ce document permettra à notre entreprise de faire valoir ses droits auprès de service de police compétent.

Que faire sur le colis initialement perdu m'est finalement livré ?

Dans le cas de la réception du colis initial ou a fortiori du colis en doublon, nous vous invitons à refuser la livraison. Si vous étiez amené à accepter ce colis, vous auriez l'obligation de nous prévenir dans un délai de 48 heures, soit par email soit par courrier recommandé aux adresses citées précédemment. Nous vous indiquerons alors la marche à suivre pour renvoyer ce second colis sans frais.

Nous vous rappelons que tout matériel réceptionné en doublon et donc non réglé reste la propriété de StudioSPORT qui fera valoir ses droits pour récupérer le matériel dans un état neuf.

Nos équipes administratives suivront l'évolution du colis perdu, nous vous prions de bien vouloir rester à notre disposition en cas de demande d'informations complémentaires. Il est notamment possible que le transporteur et/ou les services de police vous sollicitent.

Vous pouvez nous contacter à tout moment par mail à l'adresse indiquée ci-dessus et par téléphone au 02 35 00 35 00 (choix 3 – service SAV) du lundi au vendredi de 09h30 à 17h00.

L'équipe Service Après-Vente.

Attestation sur l'honneur de non-réception de colis

Je soussigné(e) _____

atteste sur l'honneur ne pas avoir reçu le colis numéro _____

qui devait être livré à l'adresse : _____

ni avoir connaissance de sa bonne livraison à un voisin, gardien, collègue, membre de ma famille ou toute personne susceptible d'avoir réceptionné celui-ci.

relatif à ma commande numéro _____

contenant :

d'une valeur de _____, _____ €

Je souhaite la réexpédition immédiate d'un colis/Je souhaite le remboursement de cette commande.
(Rayer la mention inutile)

J'ai pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. »

Et si toutefois le colis initial m'était tout de même livré, je m'engage à refuser ou à renvoyer le colis pour qu'il soit retourné à l'expéditeur ou à payer la marchandise à studioSPORT.

A _____

Le _____

Signature :